

# DOSSIER DE SELECTION: STOP AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE



1ère commerce section euro 2018



**45ème session du P.E.J  
du Parlement Européen des Jeunes**

# Problématique



Le harcèlement scolaire est une réalité dans de nombreux établissements en Europe. Celui-ci est exacerbé par les réseaux sociaux.

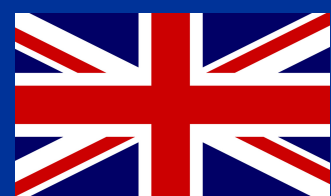
Que feriez vous pour favoriser la création d'un environnement de paix au sein de ces établissements ?



# Chacun a sa définition, dans chaque pays

**Les Centers for Disease Control and Department of Education ont défini le harcèlement :**

- un comportement agressif non désiré
- un déséquilibre de pouvoir observé ou perçu
- une répétition des comportements ou forte probabilité de répétition.



**En France, selon le site "Non au harcèlement", le harcèlement se définit comme :**

- une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle se caractérise par l'intimidation, l'isolement, la répétitivité.



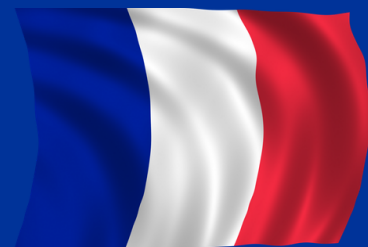
**Aux Pays Bas, le harcèlement c'est :**

- une forme systématique d'agression dans laquelle une ou plusieurs personnes tentent d'infliger un préjudice physique, verbal, ou psychologique à une autre personne



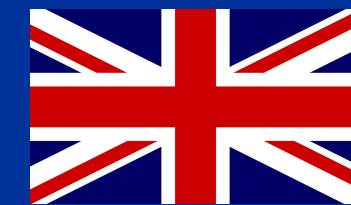
# Le harcèlement scolaire c'est quoi ?

Il existe 3 types de harcèlement :



- le harcèlement physique
- le harcèlement moral (verbal ,  
psychologique, sexuel)
- cyberharcèlement (c'est la forme la  
nouvelle)

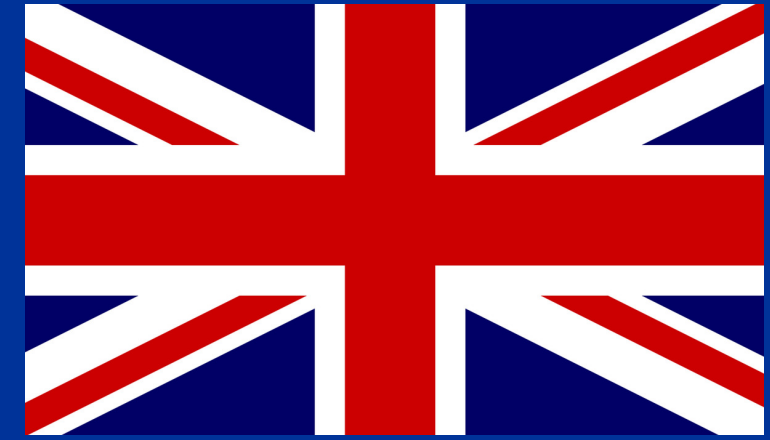
Il existe 4 types de harcèlement :



- l'intimidation physique,
- l'intimidation verbale
- l'intimidation relationnelle (p. ex. les  
efforts visant à nuire à la réputation de  
aux relations du jeune visé
- les dommages matériels.

**Selon les britanniques, les deux modes d'intimidation comprennent :**

- l'intimidation directe (p. ex. l'intimidation qui se produit en présence d'un jeune ciblé)
- l'intimidation indirecte (p. ex. l'intimidation qui n'est pas directement communiquée à un jeune ciblé comme la propagation de rumeurs).

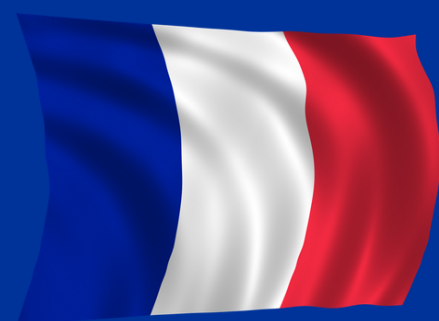


**Mais pour chaque enfant européen harcelé,  
chacun a la sienne.**

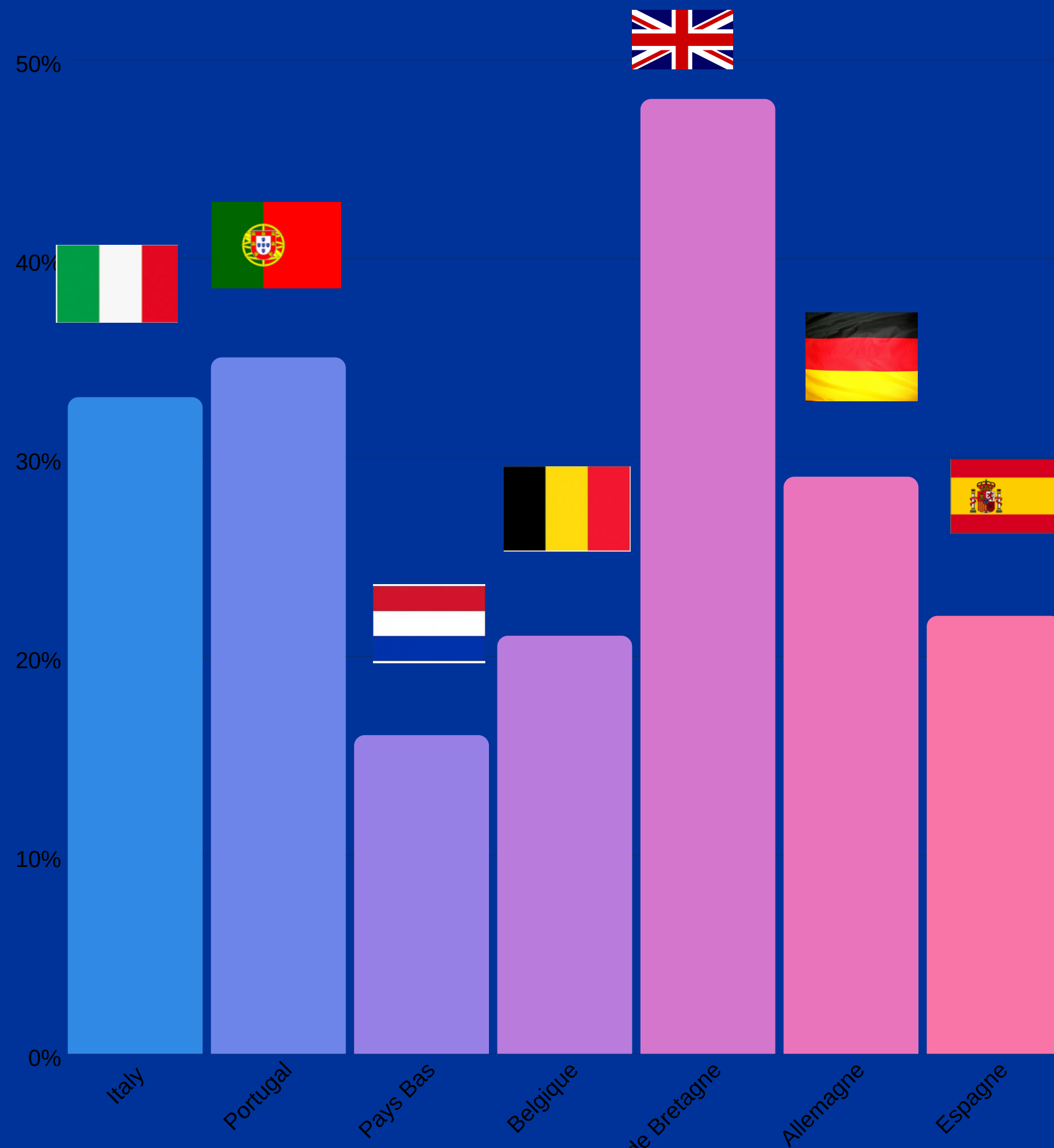
# Statistiques européennes

**1/10**  
ÉLÈVES SUR DIX EN  
EST VICTIME

FRANCE



(Source: selon notre CPE)



(Numbers of children who said that bullying is a problem in school  
Source: British Council)

**Problème** Briser la loi du silence



**Solution 1 :**

Pour briser la loi du silence, il n'y a pas de chiffres et de définition commune unique dans l'Union européenne. Rien sur le site officiel Eurostats. Il faut en créer une, pour se comparer et se créer son propre point de vue et faire des lois.

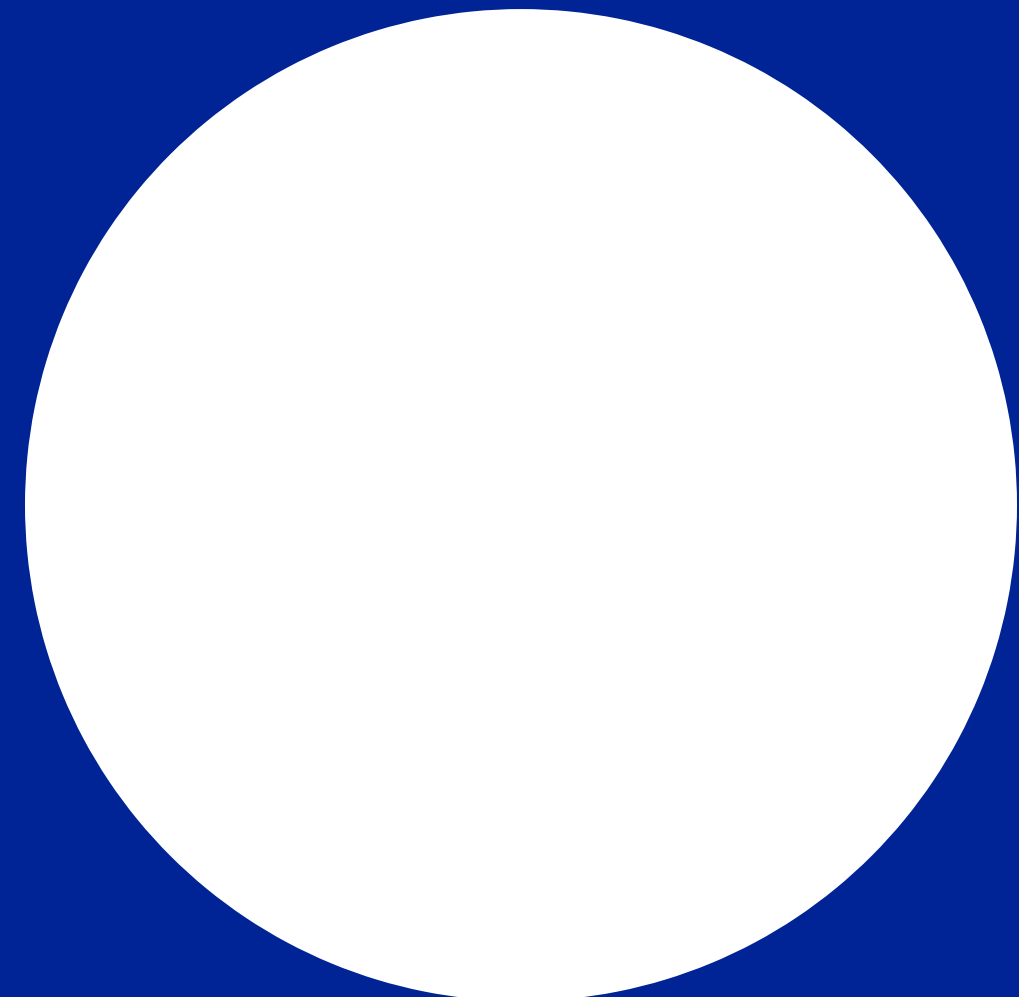
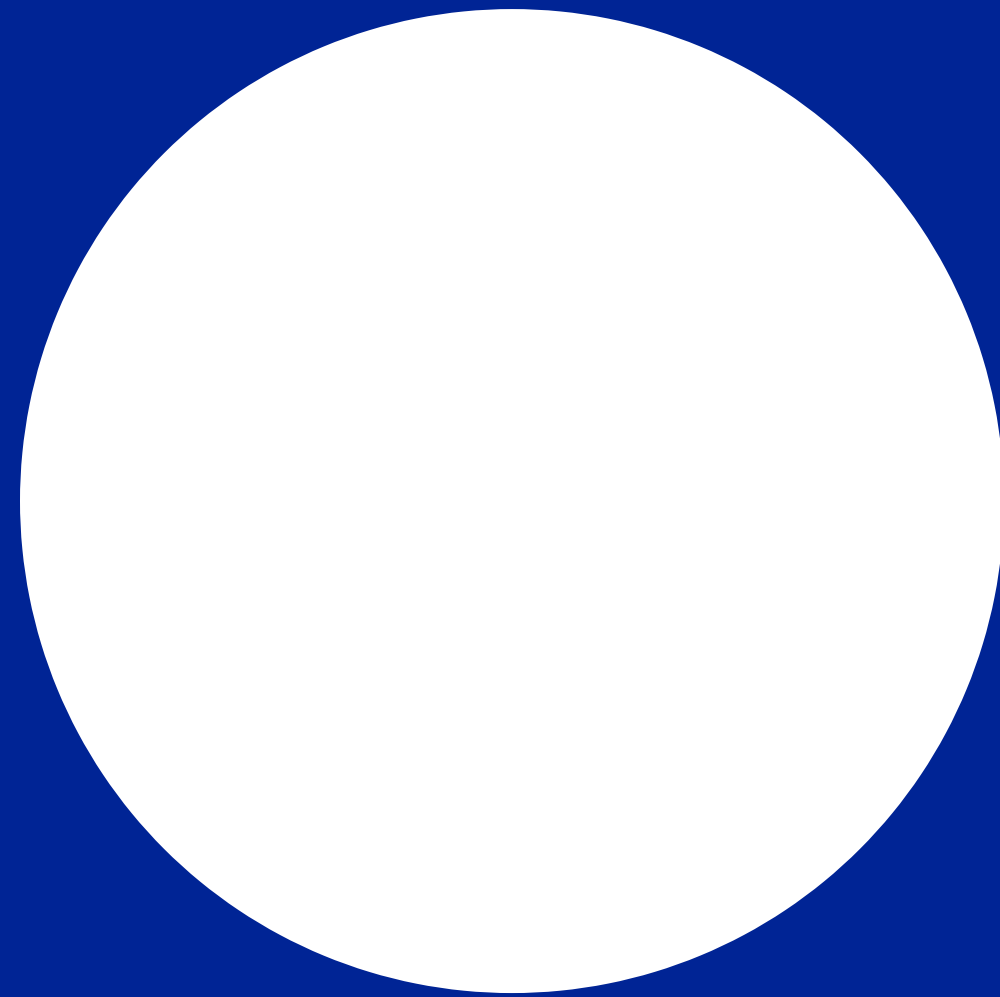
**Solution 2 :**



En parler dans les établissements européens, parler aux victimes, aux parents, aux harceleurs, aux témoins silencieux. Tous les pays ont créé des blogs (comme **Stop Pesten NU** en Hollande ou **non au Harcèlement** en France) des **tweets** des pages sur **Facebook** ou des clips (car cela parle plus aux jeunes et c'est plus efficace).

Créer des clips officiels ou tourner un clip dans son école par les élèves, c'est encore mieux!

Clic pour ci-dessous  
pour voir les clips





### **Solution 3 :** Chaque pays c'est différent et les solutions adaptées sont différentes, en Espagne :

Organisation de réunions de formation pour les professionnels du centre, leur apprendre à détecter les cas et les signes de maltraitance et l'importance d'agir contre eux et développer ou suivre des protocoles.

Mise en œuvre des plans d'action de **soutien scolaire** centrés sur **les valeurs et l'éducation émotionnelle** des élèves.

**Travailler sur des valeurs** telles que **la tolérance ou le respect** est fondamental, de même qu'enseigner comment gérer et exprimer ses émotions. Un exemple d'activité qui peut aider est la **représentation théâtrale de différentes situations**, la **visualisation de films** qui traitent du sujet dans toute sa crudité ou la **discussion** autour de moments ou thèmes importants pour chaque enfant.

Afin d'**éveiller l'empathie**, réalisation des **activités de groupe** dans lesquelles toute la classe doit travailler ensemble, en établissant des relations entre eux afin d'atteindre un objectif commun. La **réalisation de jeux ou de projets de groupe**.

En Espagne, c'est obligatoire, une **heure par semaine dans les emplois du temps** a été rendue obligatoire des établissements scolaires pour parler du **Harcèlement**. (Instauration d'une heure de cours de tolérance envers les professeurs à partir de la 3ème et 4ème année.)



**Problème :** L'intimidation en ligne est en forte progression 2/3 du harcèlement, aussi connue sous le nom de **cyberintimidation**, est l'intimidation par les médias sociaux comme YouTube, Facebook, Tumblr, Twitter, Instagram, SnapChat, What's app. Grâce à ces médias numériques, on peut envoyer des messages de menace, publier des photos ou des vidéos incriminantes ou insulter quelqu'un. Il existe une infinité de possibilités d'intimider quelqu'un comme : Bangalijsten (faire une liste des 10 personnes de l'école et la diffuser), Slut-shaming (couvrir de honte une personne hors norme), Sexting (envoyer des textos à caractères sexuels) Trolling (susciter une réaction négative contre quelqu'un) .

#### **Solutions n°4 :**

Il y a encore peu de moyens de lutter.

Il faut être **prudent** et pas trop s'exposer.

Il existe un certain nombre d'organisations où vous pouvez **signaler** les cas de cyberintimidation.

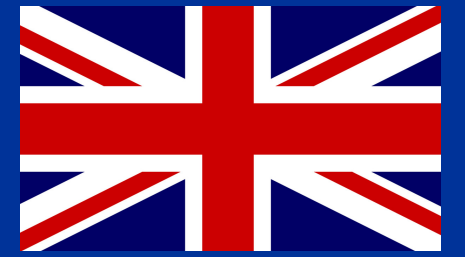
Trolling Dont feed it!, ne pas répandre la rumeur et ne pas répondre.

Comment pouvez-vous signaler des problèmes sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, Google, Skype, Whatsapp, Instagram) ?

Les néerlandais ont créé des manuels comme Helpwanted.nl qui donnent conseils sur ce que vous pouvez faire si vous êtes victime d'intimidation en ligne. Il expliquent comment démasquer des faux profils, comment prévenir les médias sociaux.



**Problème :** Quel comportement face au Bullying en Grande Bretagne pour favoriser un climat de paix?



**Solution 5 :** Mettre en place des comportements adaptés face au harceleur, aux élèves

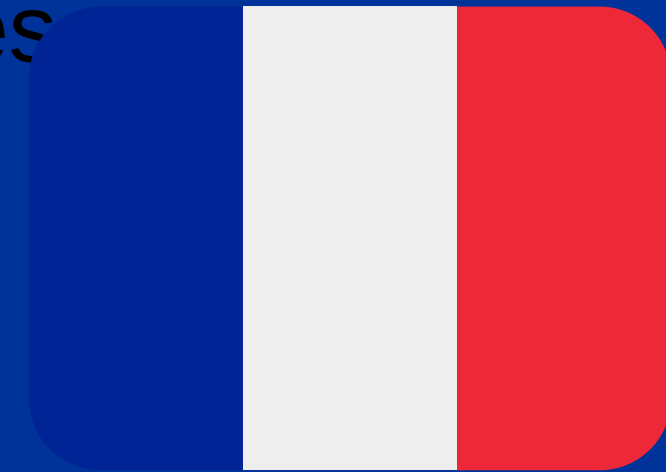
**RESTEZ NEUTRE :** Les enseignants et le personnel ne doivent pas porter de jugement (intimidateur ou victime) cela peut causer des problèmes à l'avenir pour l'élève.

**ÉTABLIR DES RÈGLES :** établir des règles et des attentes claires et exécutoires. Adapter à l'âge. Quand les élèves grandissent il faut façonner les règles. Scheuermann et Hall ont une liste de suggestion pour rédiger des règles dans un cadre d'intervention et de soutien comportemental positif (PBIS) :

- limiter le nombre de règles au minimum (3 à 58 selon l'âge)
- établir des règles qui couvrent plusieurs situations
- s'assurer que les règles sont adaptées à l'âge
- enseigner les règles à vos élèves
- donner l'exemple d'un comportement conformes aux règles et soyez cohérent dans l'application des règles

**RÉCOMPENSER :** Quand un élève fait quelque chose de mal il est facile de le signaler surtout si l'élève semble toujours en difficulté. Et si vous l'aviez surpris en train de faire quelque chose de bien.

**Problème :** Le plan national pour le harcèlement est prévu par la loi mais pas appliquée partout, les enseignants, personnels, élèves n'ont pas été tous formés, il y a des différences entre académies et établissements, tous les professeurs ne sont pas bien et suffisamment informés



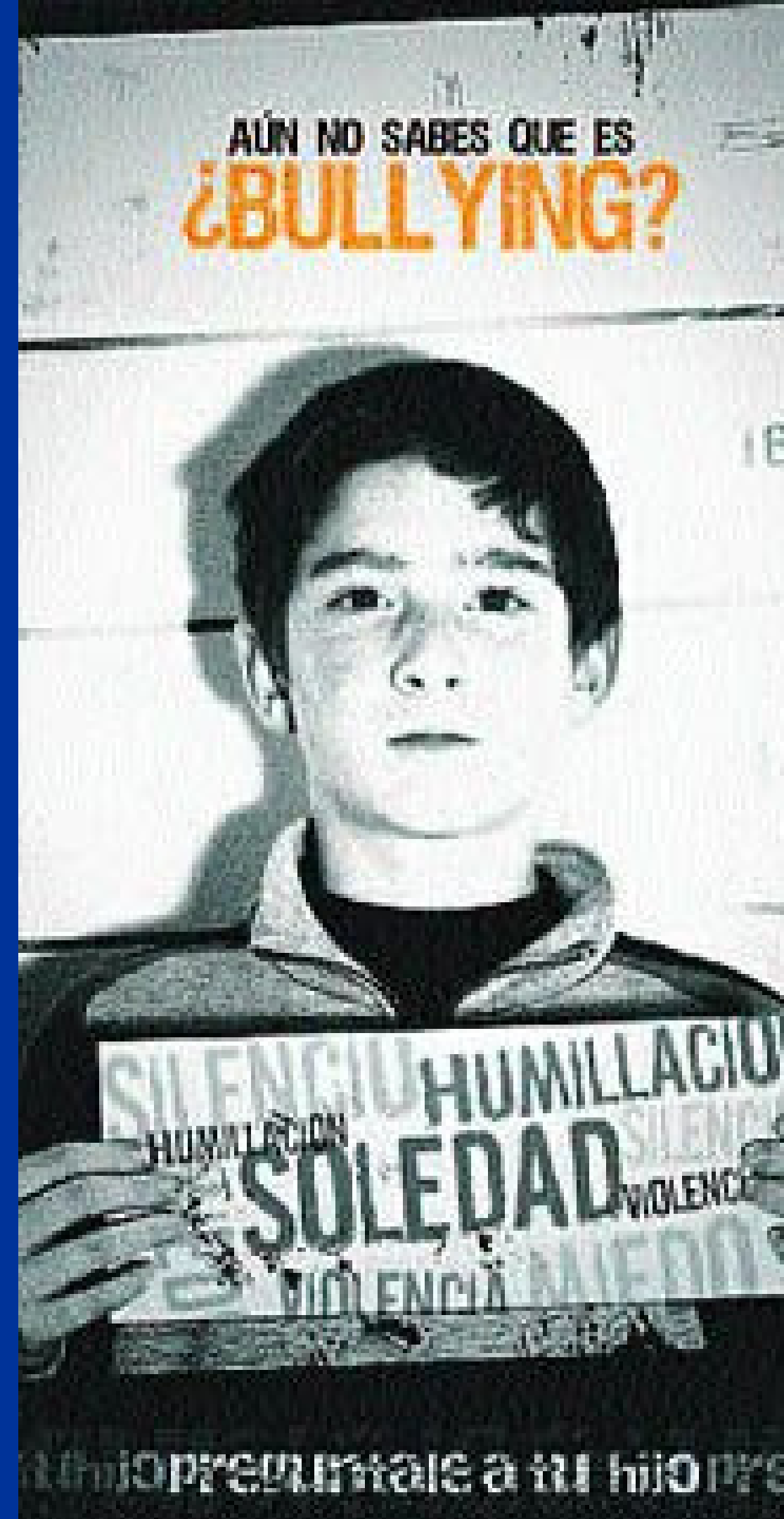
**Solution 6 :**

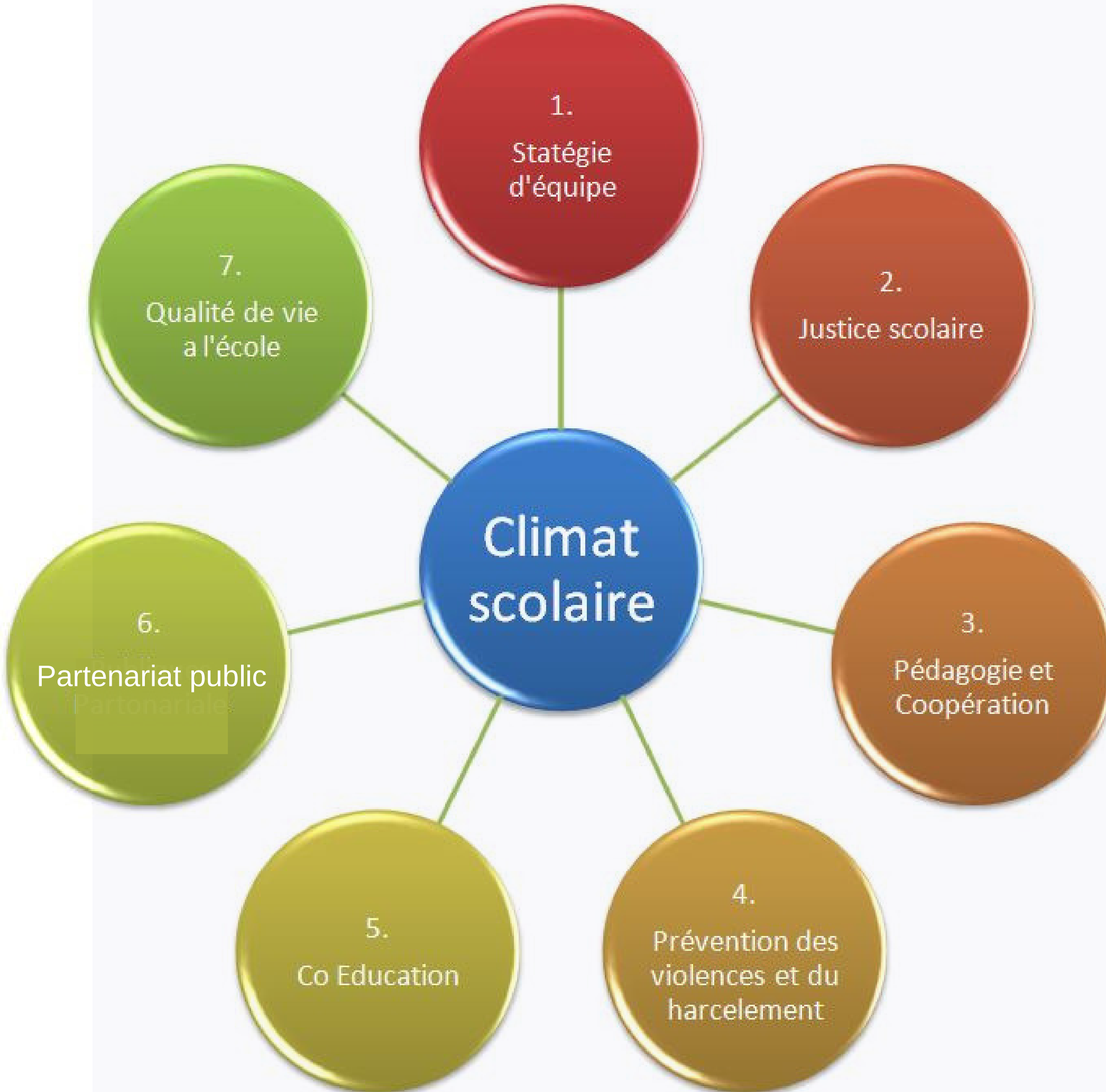
Mise en place d'un plan réel de prévention de lutte contre le harcèlement dans chaque établissement (la loi l'oblige) rendre la formation obligatoire pour les enseignants, rendre la journée nationale obligatoire contre le harcèlement (elle a lieu le premier jeudi après les vacances de la Toussaint). Mieux informer les parties (familles , victimes, harceleurs, personnes témoins ou passives).

-

**Problème :** Développer des relais , l'information

**Solution 7 :** Nommer un ambassadeur délégués contre le harcèlement dans les classes . Transmission par les élèves aux élèves. Développer chez les jeunes les compétences psychosociales (empathie) la tolérance, ne pas juger les autres, un soleil de paix ; expliquer les conséquences du harcèlement pour le harceleur (porter plainte, conseil de discipline), réaliser des enquêtes anonymes pour analyser le climat scolaire.





**Problème** : améliorer globalement le climat scolaire.

**Solutions 8** : appliquer dans les établissements la marguerite pour améliorer le climat scolaire sur plusieurs aspects.

## Problème :

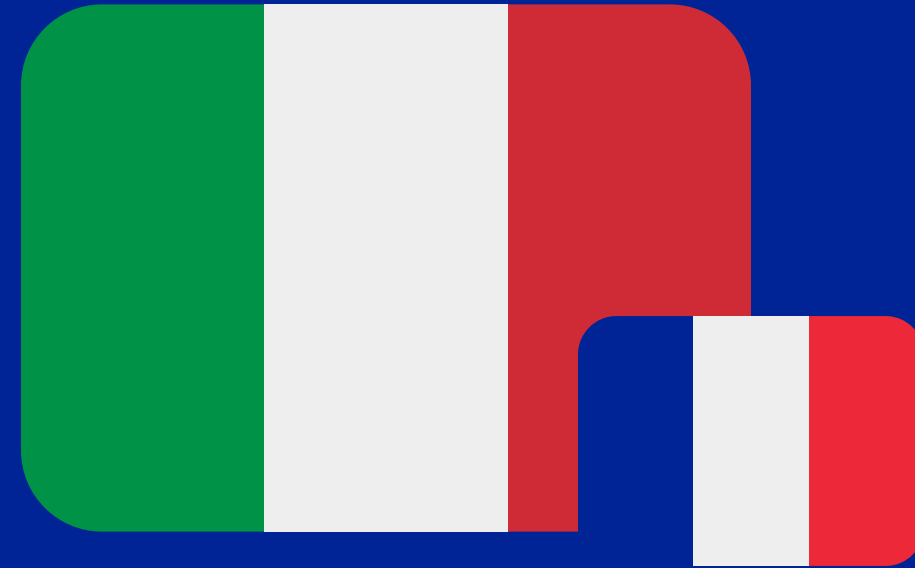
Comment lutter contre le Harcèlement à l'école ?

**Solution 9 :** Par une mise en place d'une procédure légale en fonction de l'âge du harceleur.

Si l'auteur de l'intimidation est un garçon majeur, la plainte doit être déposée auprès du ministère public auprès du tribunal compétent.

Si l'intimidateur n'a pas atteint l'âge légal il doit être transmis au ministère public chargé des mineurs.

Si il n'a pas encore 14 ans, l'agresseur doit cependant être dénoncé même si, théoriquement, il n'est pas punissable : le tribunal pour enfants évaluera sa position.



En France, l'élève peut être exclu de l'école et condamné par la loi. Pour un mineur, certaines sanctions peuvent être décidées par le Tribunal de la Jeunesse afin de lui faire comprendre la gravité des actes commis et de le responsabiliser comme par exemples des travaux d'intérêt général, une réparation des dommages par proposition du jeune, etc.



## Dans notre lycée, pour améliorer le climat scolaire :

- Il y a eu 170 projets en un an, un travail d'équipes, élèves professeurs
- On a aménagé la cafétéria, mis des canapés dans l'agora, et des chaises longues, amélioré le cadre de vie.
- On a mis des règles stricts pour les retards, les comportements inadaptés et on récompense les élèves avec le projet élèves méritants pas sur les notes. On encourage les bons comportements.
- Le lycée a fait de la prévention, on a fait venir le GAPASE (cellule anti harcèlement et de la sécurité de l'académie) plusieurs fois, et pour notre classe pour le projet, on a nommé des ambassadeurs par classe anti harcèlement. La CPE est venue nous parler de harcèlement avant le dossier et pendant le dossier. Des professeurs font du yoga après les cours dans le lycée pour se détendre.
- On s'est ouvert sur les autres, voyage en Espagne, des mobilités professionnelles en Angleterre, visite du Parlement à Bruxelles, concours professionnels, jeux citoyens en anglais, projet sur la nature, flash mob pour la journée de l'Europe, débats citoyens, réalisation de film, membre du réseau. Ecole ambassadrice du Parlement européen.
- On fait venir des intervenants (la réserve citoyenne, des professionnels, des personnes nous ont parlé des mariages forcés, de l'excision, de la tolérance, de l'homophobie, du handicap, des pratiques addictives).



# SOURCES

---

Intervention du GAPASE (groupement académique d'appui )  
LE 18/09/2018 ET DE LA CPE LE 11/09/2018  
Utilisation du logiciels Canva, Word,  
Traductions effectués par DeepL

<https://www.stopbullying.gov/media/facts/index.html#definition>  
<https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/ressources/guides/le-harcelement-cest-quoi/>  
<https://www.webconsultas.com/bebes-y-ninos/psicologia-infantil/consejos-para-prevenir-o-corregir-el-acoso-escolar>  
<https://medical-dictionary.thefreedictionary.com/child+grooming>  
<https://psicologiaymente.com/social/soluciones-al-bullying>  
<http://inforjeunes.eu/harcelement-dit-loi/>  
<http://www.stopabullismo.it/progetti.html>  
<https://www.panorama.it/news/cronaca/bullismo-scuola-come-evolve-il-fenomeno//>

Nous remercions M Chati et Mme Delpoux du GAPASE pour leur aide.